

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT CHRIST BRIOST**

Envoyé en préfecture le 22/04/2025
Reçu en préfecture le 22/04/2025
Publié le
ID : 080-218006609-20250410-DEL_02_100425B-DE



Séance du 10 avril 2025

Délib. n° 02/100425

L'An deux mil vingt cinq, le dix avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire dans la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Monsieur Joël BELLARD, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 10

Présent(s) : 6

Pouvoir(s) : 3

Date de convocation :

15/03/2025

Secrétaires de séance :

Mr LABRUYERE Renaud

Etaient présents :

Mr BELLARD Joël	Mr LABRUYERE Renaud	Mr DEVAUX Maxime
Mme LECAT Vanessa	Mme SZAREK France	Mme GRIMAUX Brigitte

Absent(s) excusé(s) : Mr BURLAT Julien, Mr LEPOIX Pierre, Mr BIGOT Arnaud,
Mme GRIFFON Brigitte,

Pouvoir(s) : Mr LEPOIX Pierre à Mr LABRUYERE Renaud
Mr BIGOT Arnaud à Mr DEVAUX Maxime
Mme GRIFFON Brigitte à Mme LECAT Vanessa

Objet : **Subventions municipales - article 6574 du budget primitif 2025**

M. le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le montant des subventions municipales allouées pour 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE

A l'unanimité des membres présents et représentés, d'allouer les subventions suivantes :

	Subventions municipales allouées
A.D.M.R.	250,00 €
Les Forains	1 600 €
Comité des fêtes	500,00 €
Association de Longue Paume	300 €

Certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Joël BELLARD

